

PROGRAMME DE L'AG VCF 2018 AU MANOIR DE LA GOËLETTÉRIE

Nous vous proposons, comme vous beaucoup le savent déjà, de nous retrouver tous à Saint Malo pour notre AG annuelle du jeudi 10 mai à partir de 16h00 jusqu'au dimanche 13 mai en matinée. Le Manoir de la Goëletterie où nous nous retrouverons est situé dans St Malo même, un peu excentré à 4 km des remparts pour pouvoir bénéficier de l'espace nécessaire, ainsi c'est un parc de 2,5ha qui sera à notre disposition avec vue sur l'estuaire de la Rance.



Le centre est un ancien manoir réaménagé qui dispose de 120 couchages en chambres de 2 à 6 lits, toutes les chambres ne disposent pas de douche individuelle, mais le bâtiment dont les douches sont communes à plusieurs chambres a été rénové cet hiver et devrait donc être très confortable quand même. Nous n'avons pas encore pu le vérifier mais nous n'y manqueront pas. Le linge de couchage ainsi que les couvertures seront fournis, mais pas le linge de toilette, n'oubliez donc pas de vous en munir.

L'adresse du manoir est:
Manoir de la Goëletterie
Centre de vacances de l'Aurore
10 rue de la Goëletterie
35400 Saint Malo

Le lien internet permettant de voir la présentation du centre:
<http://www.cva-asso.com/manoir-de-la-goetterie-C17.html>



Programme du Week-End de quatre jours

Jeudi 10 mai 2018

Accueil à partir de 16 h 30

Ouverture de la buvette vers 17 h 30, dîner à 19 h 30

Vendredi 11 mai 2018

Petit déjeuner de 8 h 00 à 9 h 30

Journée libre, pour rouler ou visiter. Vous aurez sur place les traditionnels road-books pour les virées à moto, et des idées de balades ou visites à proximité

Bar à partir de 17 h 00. Dîner sur place à 19 h 30. Bar

Accueil à partir de 17 h 00 sur le site pour les arrivants du vendredi.

Samedi 12 mai 2018

Petit déjeuner de 8 h 00 à 9 h 30

Assemblée générale de 9 h 00 à 12 h 00

Apéro à 12 h 00 (servi par le centre)

Déjeuner à 12 h 30

Après midi libre, pour rouler ou visiter

Dîner à 19 h 30. Bar

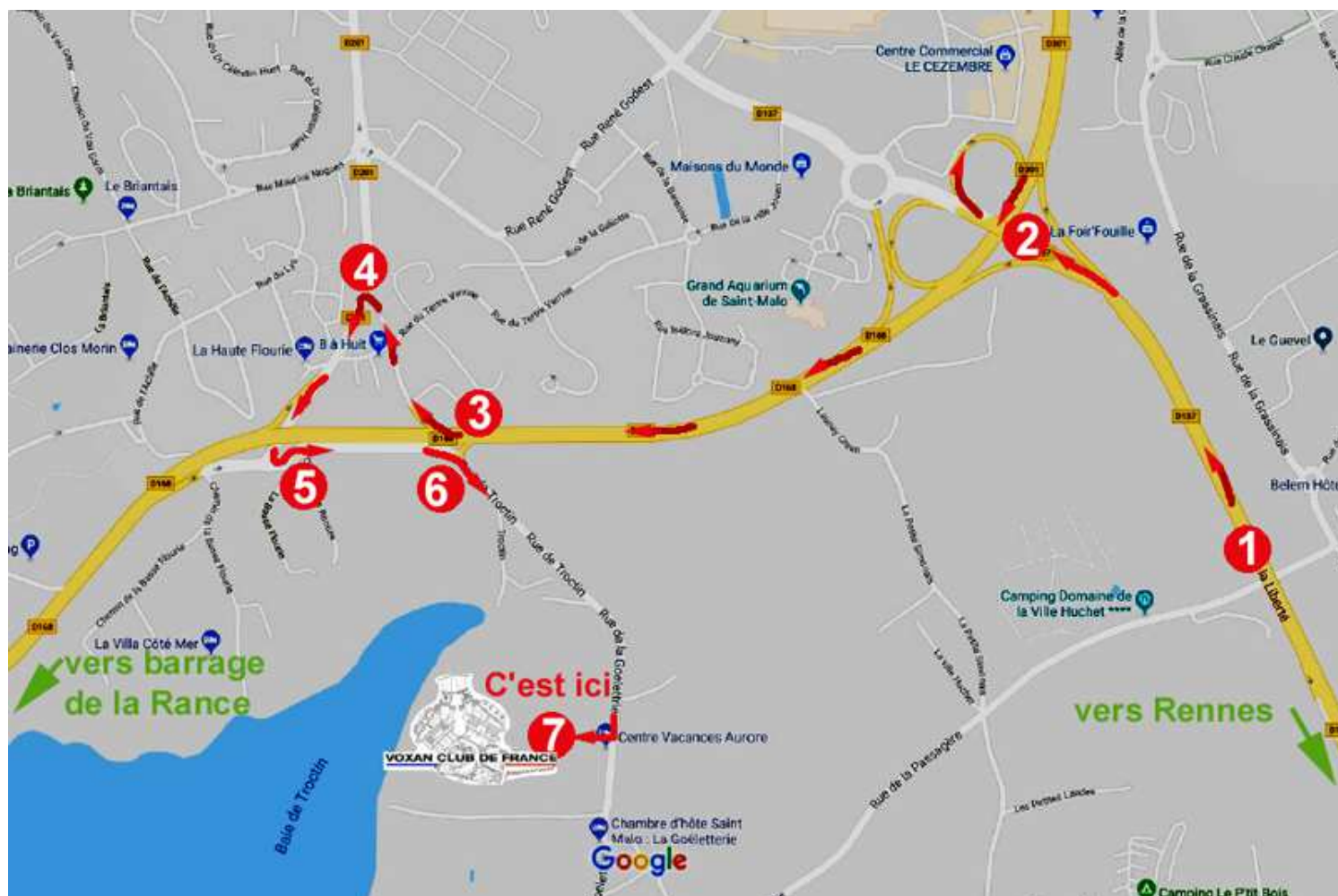
Dimanche 13 mai 2018

Petit déjeuner de 8 h 00 à 9 h 30

Bagages et départ du centre

Pour les repas, le centre ne fournira pas de boisson (pardon, si de l'eau!). Nous avons prévu, pour ceux qui le souhaite, la vente sur place pour 6€ la bouteille de Morgon de chez Jacky GROLET, et/ou pour 4€ la bouteille de cidre artisanal local.

PLAN D'ACCES AU SITE:



INDICATIONS POUR SUIVRE LE PLAN:

☉ Si vous venez directement à l'AG, comme vous arriverez quasiment tous du Sud ou de l'Est vous devriez arriver par la route à 4 voies venant de Rennes **D 137**.

Vous arriverez donc par le point **1** sur le plan. Ne pas prendre la première bretelle à droite direction St Malo centre D 301, ni la file de gauche St Malo par St Servan D 137, rester sur la file de droite.

Au point **2** prendre la bretelle à droite direction **Dinard - aéroport Pleurtuit - Barrage de la Rance D 168** faire un peu plus de 1 km sur cette route à 4 voies.

Au point **3** prendre la bretelle à droite, attention elle est très courte et visible au dernier moment, de même les indications ne sont que sur la droite de la route un peu cachées par la végétation, direction **St Malo St Servan - Quelmer La Passagère D 201**.

Continuer sur cette route jusqu'à l'intersection où on perd la priorité point **4**. Là tourner à gauche direction **Centre de vacances Aurore - Quelmer La Passagère D 201**.

Passer sous le pont de la 4 voies, puis aussitôt tourner à gauche point **5 direction centre Aurore - Quelmer La Passagère C 28**.

Rester sur cette route point **6 direction Quelmer La Passagère**, après un virage à droite vous aurez le centre de vacances de l'Aurore sur votre droite point **7**.

Si vous loupez la sortie du point **3**, vous allez devoir continuer jusqu'au barrage de la Rance, juste quelques kilomètres, vous pourrez y apprécier le paysage et la vue sur St Malo intramuros avant de faire demi-tour. Attention en remontant après le barrage de la Rance il y a des virages qui pourraient vous tenter d'ouvrir un peu les gaz, c'est limité à 70 avec prise de photo à la clé.

☉ Vous allez alors vous retrouver dans le cas des participants bretons venant de l'ouest. Après les virages limités à 70 prendre la bretelle à droite direction **Quelmer - La Passagère C 28**, puis vous arrivez au point **5** de la description précédente, vous prenez alors à droite direction **Centre Aurore - Quelmer La Passagère**.

Pour ceux qui auront précédemment profités du soleil breton pour musarder sur nos routes, le point de repère est le barrage de la Rance.

ATTENTION: l'accès aux 4 roues ne sera pas autorisé dans l'enceinte du centre, sauf pour décharger, charger les motos. En conséquence le stationnement devra se faire le long de la rue. Il ne devrait pas y avoir de problème, les places sont abondantes et le quartier est très calme. Les remorques pourront rester dans le centre.

BONNE ROUTE A TOUS